

PAR COURRIEL

(Ne pas inscrire de date. Sera fait par l'Assemblée nationale)

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Leader.SJB@assnat.qc.ca

OBJET : Question au feuilleton concernant le relâchement constaté sur le plan du port de la ceinture de sécurité

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au feuilleton le 26 octobre 2021 par le député, monsieur André Fortin, de la circonscription de Pontiac concernant le relâchement constaté sur le plan du port de la ceinture de sécurité.

Tout comme le député, je suis préoccupé par l'augmentation en 2020 des victimes décédées ne portant pas la ceinture de sécurité, et ce, après plusieurs années de diminution de ce nombre de victimes. Il faut savoir que ce comportement est souvent associé à d'autres comportements à risque comme la vitesse et les facultés affaiblies.

Je tiens à vous assurer que nous ne ménageons aucun effort afin de combattre ce fléau. Une veille est en place pour suivre l'évolution de la situation particulière de 2020-2021 et les données détaillées permettront d'adopter la meilleure approche et de déterminer rapidement les moyens les plus appropriés pour rejoindre la clientèle à risque.

Je m'assure également que la Société de l'assurance automobile du Québec poursuit ses efforts de sensibilisation sur les risques et les conséquences du non-port de la ceinture.

... 2

Le site Web et les publications de la Société diffusent l'information sur l'importance de la ceinture de sécurité et les responsabilités légales du chauffeur par rapport à celle-ci, et à ses passagers. Les messages ont été bonifiés en mettant l'accent sur l'importance de s'attacher à l'arrière comme à l'avant.

L'industrie du transport est aussi visée par des activités de sensibilisation et des opérations de contrôle.

En complément, la Société met à l'œuvre ses liens de partenariat privilégié avec l'ensemble des corps policiers du Québec afin de les outiller pour qu'ils puissent cibler leurs interventions sur le plan du port de la ceinture de sécurité.

J'ai à cœur tout comme vous de contrer ce fléau qui, depuis trop longtemps, cause des blessés graves et des décès facilement évitables sur nos routes.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



François Bonnardel